

**ANNEXE A REMETTRE AU STAGIAIRE  
À INSERER DANS LE REGLEMENT INTERIEUR OU AU CONTRAT INDIVIDUEL DE  
FORMATION**

## **Protection des données à caractère personnel**

La Région s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés. Les données à caractère personnel collectées dans le cadre de l'action de formation dont vous bénéficiez sont destinées aux services de la Région et à votre organisme de formation. Elles sont conservées entre 5 et 10 ans en fonction des finalités notamment pour pouvoir répondre aux contrôles des autorités nationales et communautaires.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement.

Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en adressant une demande accompagnée de la copie d'un titre d'identité à :

- Par courriel : [DFA@auvergnerhonealpes.fr](mailto:DFA@auvergnerhonealpes.fr)
- Par courrier :

Région Auvergne-Rhône-Alpes  
Direction de la Formation et de l'Apprentissage  
A l'attention du référent à la protection des données  
1 esplanade François MITTERRAND - CS20033  
69269 Lyon Cedex 2

Le cas échéant, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Pour toute information complémentaire sur les traitements de données personnelles gérés par la Région, vous pouvez contacter son délégué à la protection des données en accompagnant votre demande de la copie d'un titre d'identité :

- Par courriel : [dpo@auvergnerhonealpes.fr](mailto:dpo@auvergnerhonealpes.fr)
- Par courrier :

Région Auvergne-Rhône-Alpes  
Direction des affaires juridiques  
A l'attention du délégué de la protection des données (DPO)  
1 esplanade François MITTERRAND - CS20033  
69269 Lyon Cedex 2